

Des élèves du collège Camus à Yvetot ont proposé un projet de réaménagement de la cour à une élue du Département

Publié par Paris-Normandie

4 minutes

«L'état de la cour est dangereux pour les élèves ». C'est sur ce constat que la proviseure du collège Albert-Camus à **Yvetot** a accueilli, vendredi dernier, dans l'enceinte de l'établissement **Charlotte Masset**, conseillère départementale de Seine-Maritime du canton d'Yvetot, vice-présidente au Département chargée des Finances et élue de l'opposition au conseil municipal d'Yvetot. Depuis plus de quatre ans déjà, les 850 élèves du collège observent la détérioration de la cour de récréation s'accroître : les racines des arbres ont soulevé le goudron. « Depuis plus d'un an, la quinzaine d'élèves membres du conseil de vie des collégiens (CVC) a travaillé sur le projet d'aménagement de la cour », explique **Armelle Larroque**, proviseure.



A partir de 1€

L'ABONNEMENT NUMÉRIQUE

- Accès à 100% des contenus sur le site web
- Votre journal et ses suppléments en version numérique

JE M'ABONNE

« On veut l'antithèse de ce qu'il y a actuellement »

Concrètement, la vision des collégiens s'articule autour de la réflexion de l'ensemble de la cour. « Au début, on a proposé des tables de ping-pong, mais on a pas pu, déplore **Camille**, élève de 4e. On est alors partis sur des tables de jeux, comme des échecs, renchérit-il. C'était compliqué, car il ne fallait pas que ce soit dégradé par les élèves ensuite. »

Aussi, des bosquets et des bancs sont inscrits dans le projet des élèves afin d'ombrager l'espace et de le rendre plus confortable. « *On veut l'antithèse de ce qu'il y a actuellement*, affirme **Marc Blaise**, parent d'élève, mais aussi l'architecte-paysagiste qui a modélisé les idées des enfants. *Le projet est parti de ce revêtement irrégulier. Les aménagements sur lesquels on a travaillé ont à la fois un agrément esthétique et du mobilier.* »

Le but du collège ? Devenir un « Établissement développement durable ». Il s'agit d'avoir « *une image portée sur le traitement des déchets, être dans l'air du temps* », souligne la proviseure. Un investissement qui a un coût : 197 000 € et qui a été porté par Charlotte Masset lors du conseil départemental qui s'est déroulé lundi 6 juillet. « *Les commissions ont un caractère particulier en cette période du covid, car nous sommes moins nombreux. Mais comme je me doutais, il n'y a pas eu de débat sur le dossier. C'est positif* », estime-t-elle.

Désormais, un maître d'œuvre doit être nommé. La réalisation de la cour de récréation devrait prendre forme à partir de 2021. Mais l'élue insiste : « *Toutes les idées des élèves ne pourront pas voir le jour* » à cause d'un budget trop serré. « *Les parents d'élèves feront en sorte de veiller à la bonne réalisation. La cour ne doit pas seulement être remise en état et pour cela, on espère être conviés aux réunions de travail.* »

Autre projet budgété pendant le conseil départemental, celui des sanitaires. Une enveloppe de 196 000 € supplémentaire a été allouée. « *On ne sait pas encore ce que l'on va faire avec cet argent*, lâche Armelle Larroque, *mais ce que l'on sait, c'est qu'il faut multiplier le nombre de toilettes.* »

En effet, seulement neuf sanitaires sont disponibles pour les filles et sept pour les garçons dans l'ensemble de l'établissement. « *C'est trop petit et il y a toujours de l'eau par terre* », peste un collégien. Le problème de l'accessibilité est aussi à mentionner pour la proviseure : « *Les sanitaires extérieurs ne sont pas faciles d'accès pour la surveillance. Surtout que des 3e stagnent ici pendant les pauses et cela n'améliore le confort de personne...* » Des aménagements d'ensemble donc, qui donneront comme cela était la philosophie d'Albert Camus, un brin moins absurde.